

Sauveteur secouriste du travail (SST) : Formation initiale

Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

Public cible :

Tout Public

Dates et lieux :

Veillez consulter le site www.ffp-conseil.com ou nous contacter par téléphone au 01,48,34,68,33

Intervenants : Formateurs titulaires du certificat de formateurs SST (à jour de la formation)

Durée :

14 heures (réparties sur 2 jours)

Tarif :

260€ TTC

Nombre de participants :

Groupe de 4 à 10 participants

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap :

Des mesures d'accessibilité peuvent être mises en place par notre référent handicap. Veuillez nous contacter pour échanger sur vos besoins spécifiques.

Financement :

Possibilité de financement via le Pôle Emploi, OPCO, Conseil Régional ou financement individuel.

Moyens pédagogiques :

- Utilisation de mannequins adultes, enfants et nourrissons, ainsi que de Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)
- Divers matériels pour des simulations d'accidents
- Plan d'intervention SST magnétique
- Cas concrets d'apprentissage
- Diaporama
- Remise d'un document de synthèse au candidat
- Pédagogie active comprenant des démonstrations, apprentissage et travail en groupe

Débouchés :

A l'issue de la formation, les participants deviennent des acteurs de la prévention au sein de leur entreprise, collectivité ou association

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Objectifs :

- Intervenir de façon adaptée à une situation d'accident de travail
- Mettre en application ses compétences SST et contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Programme :**Domaine de compétence 1**

Le participant doit démontrer les compétences suivantes :

- Être capable de se situer dans l'organisation des secours de son entreprise
- Être capable de mettre en place une protection adaptée
- Être capable d'examiner la ou les victimes avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue d'obtenir les résultats escomptés
- Être capable de déclencher ou de participer à l'alerte, en fonction de l'organisation des secours de la structure
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée dans différentes situations, notamment lorsque :
 - ✓ La victime saigne
 - ✓ La victime s'étouffe
 - ✓ La victime répond mais se plaint d'un malaise
 - ✓ La victime répond mais se plaint de brûlures
 - ✓ La victime répond mais se plaint d'une douleur limitant certains mouvements
 - ✓ La victime répond mais se plaint d'une plaie non saignante abondamment
 - ✓ La victime ne répond pas mais respire
 - ✓ La victime ne répond pas et ne respire pas

Domaine de compétence 2

Le participant doit démontrer les compétences suivantes :

- Être capable de situer son rôle en tant que Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans l'organisation de la prévention au sein de sa structure
- Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Inscrivez-vous

Sauveteur secouriste du travail (SST) : Formation initiale

Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

Validation :

L'évaluation de la formation comprend des évaluations formatives continue tout au long du processus d'apprentissage pour garantir la progression du stagiaire et des évaluations certificatives comme suit :

Evaluations certificatives :

- Epreuve 1 : le stagiaire est évalué sur sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences nécessaires pour intervenir efficacement lors d'une situation d'accident de travail simulée. Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'I.N.R.S.
- Epreuve 2 : le stagiaire doit répondre, lors d'un entretien avec le formateur, à des questions simples portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et sur ses compétences en matière de prévention

A la fin du stage :

- Délivrance d'une attestation de formation
- Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail émis par l' I.N.R.S et l'Assurance Maladie/Risques professionnelles et remis par l'organisme de formation avec une validité de 24 mois, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.

Maintien des connaissances :

- Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) en sauvetage secourisme du travail.

Inscrivez-vous